

Licence professionnelle mention Métiers des administrations et des collectivités territoriales

Présentation

Parcours proposés

- > parcours Métiers de l'administration territoriale
- > parcours Métiers techniques des collectivités territoriales

« sous réserve d'accréditation. Des modifications peuvent intervenir dans les prochaines semaines. Merci de consulter régulièrement cette page. »

Objectifs

Une formation adaptée aux mutations des collectivités territoriales.

Les collectivités territoriales sont en pleine mutation : réforme territoriale, nouveau périmètre et nouvelles compétences des établissements publics de coopération intercommunales (EPCI), communes nouvelles, régions... Une montée en qualification des agents de l'administration territoriale s'impose.

La formation professionnelle initiale et continue doit répondre aux nouvelles exigences des emplois territoriaux.

La licence professionnelle Métiers de l'Administration Territoriale offre une véritable formation professionnelle à la polyvalence des métiers administratifs.

Elle répond aussi à la demande des collectivités territoriales et des établissements de coopération intercommunale (EPCI), de recruter des agents qualifiés, capables d'autonomie, dotés d'une culture administrative et managériale dans le nouveau contexte numérique, et formés à des spécialités dans les domaines des finances, marchés publics, affaires foncières, ressources humaines, action sociale, et aménagement urbanisme...

Organisation de la formation

La licence MACT se décompose en deux parcours :

- > Métiers de l'administration territoriale (MAT) à Rennes.
- > Métiers techniques des collectivités territoriales (MTCT) à Saint-Brieuc.

Cette formation alternant des périodes de cours et de stages, est organisée sur deux semestres. Elle est composée de 71 jours soit 14 semaines de formation théorique, 85 jours de stage soit 17 semaines en collectivité et 27 jours consacrés aux travaux personnels et à l'autoformation.

Cette licence met l'accent sur le développement de l'autoformation, l'organisation d'événements territoriaux et de visites au sein de collectivités et administrations publiques.

Les modalités de validation de la formation sont diverses : une monographie communale, un dossier administratif, un cas pratique, un rapport de stage, la réalisation d'un mémoire professionnel permettent l'intégration des contenus de la formation et favorisent le développement du regard critique.

Admission

Public cible

Formation initiale :

> Étudiants titulaires d'un diplôme bac + 2 (DUT, BTS, 2e année de licence) ou bénéficiant d'une validation des acquis pédagogiques désireux de rejoindre un champ professionnel qui monte en gamme.

Formation continue :

- Demandeurs d'emploi ou en transition professionnelle
- Salariés du secteur privé ou public
- Personnes en reconversion professionnelle.

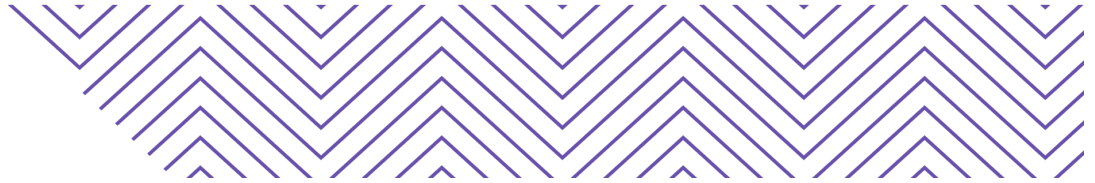
Modalités d'accès :

- Reprise d'études
- Dispositifs de validation (VAE, VES, VAPP)
- Modularisation partielle : parcours à la carte

Les + de la formation ?

Stage

- > Stage: Obligatoire (se référer à chaque parcours)



Infos pratiques

- > Composante : UFR Sciences sociales
- > Niveau d'étude visé : BAC+3
- > Durée : 1 an
- > Crédits ECTS : 60 crédits
- > Alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Lieu d'enseignement : Rennes, St-Brieuc
- > Campus : Rennes, Villejean, St-Brieuc, Mazier

Infos complémentaires

- > [Suivi des diplômés](#)

